

L'aspect économique de l'activité agricole de Sainte-Félicité en 1937 *par Louis Blanchette*

La chronique du mois de novembre portait sur l'industrie du bois en 1937. Nous poursuivons dans cette veine en citant, à nouveau, le rapport gouvernemental Inventaire des ressources naturelles et industrielles, résultat d'un inventaire réalisé au cours de l'été 1937 à Sainte-Félicité. Ce mois-ci, la chronique porte sur l'agriculture, un secteur économique vital pour le village. Voici donc quelques extraits significatifs de ce rapport.

« La municipalité de Sainte-Félicité compte actuellement 210 cultivateurs [dont une quarantaine sur le territoire actuel de Grosses-Roches qui, à l'époque, faisait partie intégrante de Sainte-Félicité], tous propriétaires, dont les fermes ont une étendue moyenne de 125 acres. Quelques cultivateurs possèdent deux terres, l'une dans le rang de la mer, l'autre dans le deuxième ou le troisième rang, ce qui augmente la moyenne de la superficie des exploitations agricoles. Chaque ferme comprend, en moyenne, 14 acres de plantes annuelles, 20 acres en foin, 15 acres de pâturages en rotation, 15 acres en taillis et en terre inculte, 61 acres en forêts. (...)

Le sol de la municipalité présente quatre types principaux : Terre argileuse (5%), terre schisteuse (75%), terre sablonneuse (10%), terre noire (10%). La terre schisteuse, qui provient de la décomposition du schiste, se rencontre surtout dans le deuxième rang. Dans la paroisse de Sainte-Félicité, la couche arable est généralement bonne. (...)

Les amendements calcaires, essentiels sur ces terres décalcifiées, ne font pas l'objet de beaucoup de soin; il s'emploie à peine 100 tonnes de chaux moulus dans toute la municipalité. De même, les engrais chimiques ne comptent que pour une centaine de tonnes; c'est très peu, car le sol manque généralement de fertilité. On n'utilise pas les engrais de mer, et les fumiers de ferme, peu abondants, sont négligés. L'état d'épandage des terres est à peine passable. Les grandes décharges sont en mauvais état et les travaux d'assainissement sur les propriétés sont mal exécutés.

On a tenté quelques essais de fertilisation des pâturages. Les résultats se sont avérés très médiocres, sinon nuls, parce que ces pâturages étaient envahis de mauvaises herbes. On se propose de recommencer l'expérience. Quant au trèfle et à la luzerne, ils s'établissent assez facilement.

La production végétale

Les plantes annuelles couvrent, en 1936, une superficie totale de 2,940 acres (soit 14 X 210). Le tableau suivant montre comment se répartissent les diverses cultures et quels rendements moyens elles accusent.

Cultures	Superficie (en acres)	Rendement moyen à l'acre
Blé	125	12 boisseaux
Avoine	2100	20 boisseaux
Orge	200	15 boisseaux
Lin	4	-
Sarrasin	20	25 boisseaux
Pois	60	8 boisseaux
Cereales mélangées	100	22 boisseaux
Pommes de terre	225	150 boisseaux
Racines fourragères	20	14 tonnes
Jardins	25	-
Jachères	36	-



Léon Côté
LOCATION DE PÉPINE
418 733-4927



Recherche et édition

Louis Blanchette

Auteur-éditeur

Spécialité : Histoire maritime

162, rue Saint-François
Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

418 733-1371

blanchettelouis@globetrotter.net